

FORMULAIRE D'INSCRIPTION A L'EXAMEN

Session du 6 et 7 mars 2027 à Paris

Pour vous présenter à l'examen vous devez être membre de l'Union Pro Qi Gong, à jour de votre cotisation.

Candidatures

- Les élèves d'une école agréée doivent avoir l'accord écrit du directeur pédagogique de l'école.
- Dans les autres cas, la Commission Technique examinera la possibilité de préinscription à l'examen en candidat libre, à partir des documents suivants : une lettre de motivation, un curriculum vitae et une présentation détaillée du parcours en Qi Gong en joignant des éléments justificatifs.

Préinscription avec envoi d'une vidéo de pédagogie au plus tard le 31 octobre 2026, conditionnant le droit de s'inscrire définitivement à l'examen

L'objectif de cette phase de préinscription est de s'assurer que les candidats qui se présentent aient un niveau de préparation suffisant. Cette phase leur permettra de bénéficier éventuellement de conseils des membres du jury, quelques mois avant l'examen.

- Accompagnée du formulaire de préinscription, la vidéo d'une séance d'enseignement animée par le candidat permettra aux membres du jury d'observer, ses aptitudes pédagogiques. Une vidéo d'une dizaine de minutes suffira.
- Si le jury estime que cette partie pédagogique est insuffisamment maîtrisée, il y aura un échange avec le candidat pour lui indiquer les points à améliorer. Une nouvelle vidéo devra alors être envoyée au plus tard le 30 novembre 2025.
- Si cette seconde vidéo ne donne toujours pas satisfaction, nous pourrions demander au candidat de repousser son inscription à l'examen.

Pièces à joindre lors de votre inscription définitive au plus tard le 31 décembre 2026

Si la vidéo de pédagogie a été validée par le jury l'inscription définitive à l'examen pourra être faite en fournissant :

- Une présentation du parcours de formation et de pratique des arts énergétiques d'origine Chinoise.
- Un descriptif de l'expérience acquise en tant qu'animateur de séances de Qi Gong : public, structures, méthodes enseignées, etc. Tout ce qui pourra éclairer le jury concernant l'expérience pédagogique acquise.
- Une copie du certificat de formation aux premiers secours PSC1, la formation doit dater de moins de 5 ans.
- Une liste des trois méthodes dont l'une sera à démontrer devant le jury. Pour chacune des méthodes, le candidat indiquera le nom des mouvements, les origines de la méthode ainsi que ses spécificités.
- Les candidats qui souhaitent obtenir l'équivalence de l'ATT2 de la FFAEMC devront, en outre, fournir la fiche descriptive d'une 4^{ème} méthode sur un document dédié.

Montant des frais d'examen

- Le montant des frais d'examen est de 120 € à régler par virement sur le compte de l'Union Pro Qi Gong IBAN : FR76 1027 8079 4900 0204 5210 123
en précisant impérativement dans l'objet du virement : EXAMEN MARS 2027 ainsi que vos NOM et PRENOM.
- Si vous présentez une ou des UV non obtenues lors d'un précédent passage, le montant est de 40 € par UV.
- En cas de désistement signifié par mail au secrétariat au moins 15 jours avant la date de l'examen, vous aurez un avoir du montant versé, à valoir sur les deux sessions suivantes. Au-delà, vous devrez de nouveau payer les droits d'inscription.
- Il n'y aura pas de remboursement sauf en cas de force majeure justifié.

Formulaire de préinscription

Votre nom et votre prénom :

Votre date de naissance : /____/____/____/

Téléphone :

Courriel :

Vous êtes membre de l'Union Pro Qi Gong en tant que : ☐ enseignant ☐ élève

Vous souhaitez présenter l'examen en tant que :

☐ Élève d'une école agréée, ou en demande d'agrément - nom de l'école :

☐ Candidat libre

Présentez-vous l'examen pour la première fois ? :

Si NON, à quelle date avez-vous déjà présenté l'examen ? :

Dans ce cas, quelle(s) UV(s) présentez-vous ?